



Vue aérienne du chantier de la rue Saint-Hilaire pendant la fouille de la zone I, © Spaque.

tombes mérovingiennes avaient auparavant été découvertes sous les trottoirs bordant la rue Saint-Hilaire (Willems, Docquier & Lauwerijs, 1962 ; 1963) révélant la présence d'un cimetière qui fut partiellement fouillé par le Cercle archéologique Hesbaye-Condruz lors de la construction de bâtiments scolaires dans un terrain voisin de la fonderie (Docquier & Bit, 1990). Les vestiges d'une petite église à chevet plat ont été succinctement relevés parmi des tombes principalement mérovingiennes, contenant parfois un matériel de qualité remarquable ; il s'agit probablement de l'église Saint-Jean où fut fondé le prieuré clunisien de Saint-Victor en 1139. L'ensemble de la plaine alluviale de la rive gauche a fait l'objet de découvertes archéologiques sur une dizaine de sites fouillés avec des moyens différents qui démontrent tous l'importance de l'occupation de la localité depuis la période mérovingienne et durant tout le Moyen Âge.

Le site est localisé à l'extérieur des remparts de la fin du 12^e siècle qui enserraient la plus petite partie de la localité, sur la rive opposée à celle où fut édifiée, à l'époque mérovingienne, l'église Notre-Dame dominée par un éperon rocheux, probablement fortifié un peu plus tard. Le long de la voie qui entre dans la ville par l'est, suit le rempart et en ressort par l'ouest, furent érigées les cinq églises médiévales de la rive gauche,

Saint-Jean, Saint-Hilaire, Saint-Martin, Saint-Germain et Saint-Pierre. Situées hors les murs, Saint-Hilaire d'abord, Saint-Pierre ensuite furent églises paroissiales, seule Saint-Pierre existe encore aujourd'hui. La carte de Ferraris montre le prieuré Saint-Victor et l'église Saint-Hilaire à la fin du 18^e siècle, dans un environnement de cultures. Sur le plan cadastral primitif de 1823, l'église est toujours présente, entourée d'un mur épousant l'angle de la rue Saint-Hilaire et d'une rue supprimée dans la seconde moitié du 19^e siècle par la construction du chemin de fer qui franchit la Meuse à cet endroit.

Les travaux d'assainissement de la fonderie étant confiés directement à la Spaque (Société publique d'Aide à la Qualité de l'Environnement) par le Gouvernement wallon, ils ne nécessitaient pas de permis d'urbanisme. Informés par la Ville de Huy, nous avons pris contact avec la Spaque et avons pu anticiper largement et pratiquer, au sud de la rue Saint-Hilaire cette fois, un suivi des démolitions et une évaluation en 2009 (Péters, 2011) puis une fouille en 2011.

Suite aux prélèvements d'échantillons du sous-sol effectués par la Spaque lors de la démolition des superstructures, un résumé des résultats d'analyses et des risques encourus nous a été communiqué avec des instructions